

«Quels emplois pour demain ? - Olivier Cadic, Sénateur des Français de l'étranger: « Les emplois de demain se créent aujourd'hui »»

29/01/2015

Quels emplois pour demain ? - Olivier Cadic, Sénateur des Français de l'étranger: « Les emplois de demain se créent aujourd'hui »

Olivier Cadic, sénateur des Français de l'étranger, est intervenu à l'occasion du débat sur le thème « Quels emplois pour demain ? ». Pour le sénateur, ancien chef d'entreprise de plusieurs PME innovantes, les emplois de demain se créent aujourd'hui.

Biotech, nanotech, robotique, sciences cognitives... Si les investissements d'aujourd'hui, soutenus par le crédit d'impôt recherche, font les emplois de demain, « *ils doivent être de plus en plus massifs* ». Pour que les emplois de demain se créent dès aujourd'hui les pouvoirs publics et le législateur doivent se pencher sur la question des capitaux propres : « *Sinon, Carmat, notre fabricant de cœur français, sera racheté par une firme américaine, comme tant d'autres de nos pépites nationales* ».

« *Pour avoir une chance de développer des emplois dans ces secteurs innovants, il faudrait dix fois plus d'investisseurs privés* » poursuit Olivier Cadic pour qui incitation fiscale et emplois de demain vont de pair. « *Or, dans la loi Macron, rien ou presque au sujet de la fiscalité. Je croyais qu'on voulait la croissance...* »

Olivier Cadic souligne que cette politique ambitieuse d'investissement ne peut se concevoir qu'à l'échelle européenne : « *il faut par exemple achever au plus vite le marché unique numérique.* »

Le rapport du Sénat sur les métiers de demain indique que : « *les deux tiers des écoliers en classes maternelles occuperont des emplois qui n'existent pas encore aujourd'hui.* A l'inverse, certains emplois d'avenir sont déjà accessibles, mais ils ne sont pas suffisamment promus et valorisés : « *la puissance publique est face à un double défi, l'information et la formation* ».

La place croissante des robots, des ordinateurs, a modifié la physionomie du monde du travail. « *Sans valeur ajoutée créative, aucun travailleur intellectuel n'est à l'abri !* » alerte le sénateur. « *Il est donc urgent que les écoles et les universités valorisent la créativité, qui est la capacité à imaginer, à innover et à résoudre des problèmes avec des solutions inédites* ».

Pour Olivier Cadic, l'avenir sera composé pour partie de « *multinationales mastodontes* » et pour partie de « *PME-TPE fondées sur des structures extrêmement flexibles* ».

L'enjeu pour créer les emplois de demain est d'anticiper et de s'adapter à un monde du travail en profonde mutation : « *La question est : La France est-elle prête à changer ?* » conclut le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)